



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



**PART IMPORTANTE DE SALARIÉS À TEMPS COMPLET**

Plus de la moitié des salariés du secteur travaillent à temps complet.

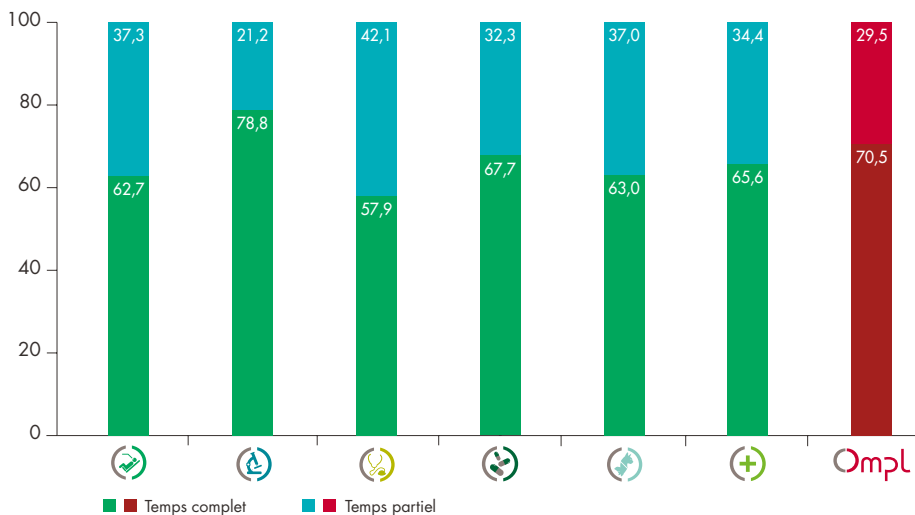


**REPLI DE L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL**

Par rapport à 2009, le taux de salariés à temps partiel dans le secteur diminue jusqu'en 2018. Il baisse de 5,2 points.

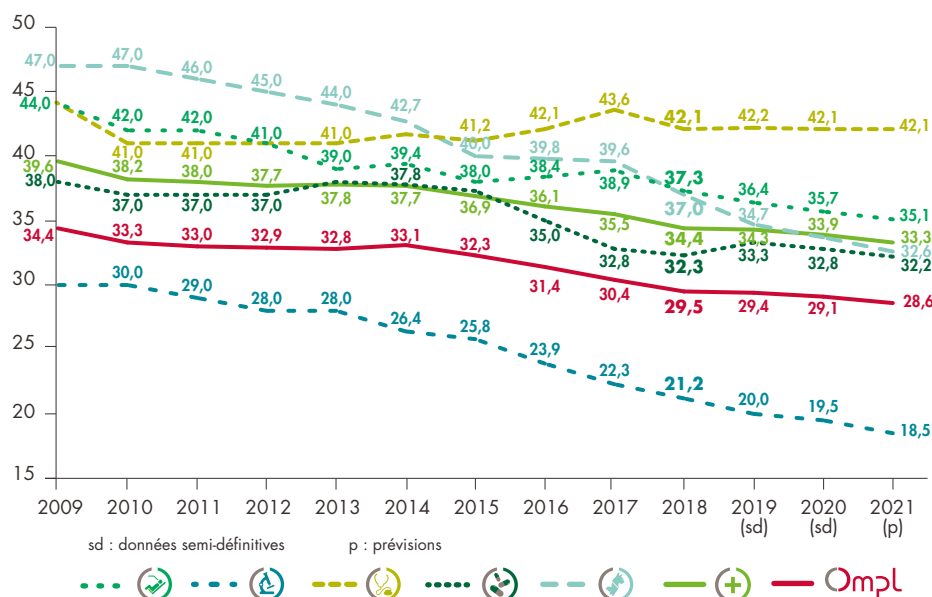
Les prévisions pour les années 2019 à 2021 anticipent le maintien de cette tendance.

Répartition des salariés par durée du temps de travail (%)



Source: Insee, DADS 2018.

Évolution du taux de salariés à temps partiel (%)



Source: Insee, DADS 2009-2018, estimations.

**Secteur santé**

Branches professionnelles

Cabinets dentaires

Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers

Cabinets médicaux

Pharmacie d'officine

Cliniques vétérinaires



### FÉMINISATION MARQUÉE DES EMPLOIS À TEMPS PARTIEL

Au niveau du secteur, les femmes travaillent beaucoup plus souvent à temps partiel que les hommes (+ 12,6 points).

### Répartition des salariés par genre et temps de travail (%)



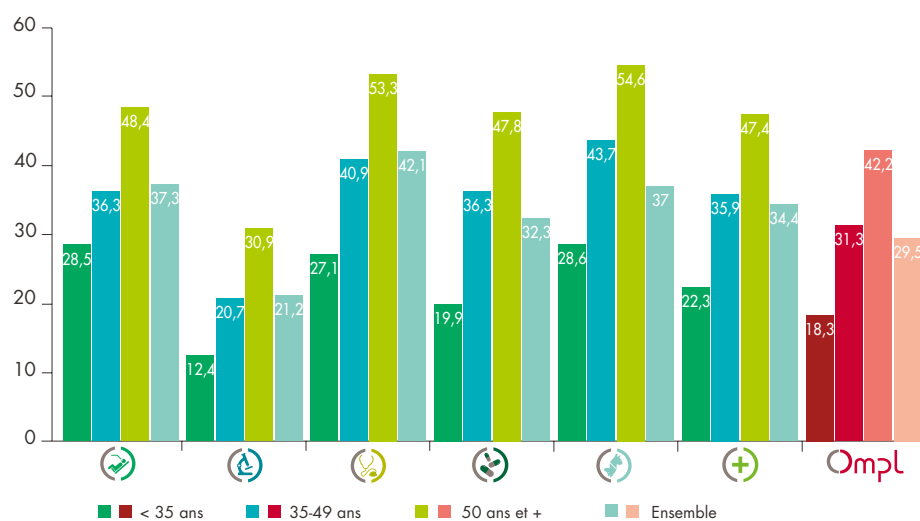
Source : Insee, DADS 2018.



### PROGRESSION DU TEMPS PARTIEL AVEC L'ÂGE

Dans le secteur, le travail à temps partiel concerne plus d'un tiers des salariés de plus de 50 ans, un taux supérieur de 25,1 points à celui des salariés de moins de 35 ans.

### Taux de salariés à temps partiel par tranche d'âge (%)



Source : Insee, DADS 2018.



### OUVRIERS PLUS SOUVENT À TEMPS PARTIEL

Le temps partiel est plus développé chez les ouvriers. Il est plus faible dans les autres catégories sociales et notamment chez les professions intermédiaires.

### Taux de salariés à temps partiel par catégorie sociale (%)

Catégories sociales							Ompl
Cadres	65,9	25,7	39,1	40,8	33,4	40,6	28,0
Professions intermédiaires	36,8	20,4	31,6	26,5	36,1	26,3	22,6
Employés	33,6	17,5	43,1	30,0	37,1	36,0	32,3
Ouvriers	91,5	36,6	78,4	54,2	72,7	58,6	57,5
Ensemble	37,3	21,2	42,1	32,3	37,0	34,4	29,5

Source : Insee, DADS 2018.



### SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La part de salariés à temps partiel au sein du secteur varie fortement d'une région à l'autre. Il est maximal pour l'Auvergne-Rhône-Alpes (39,6 %) et atteint un minimum pour les DOM (23,2 %).

### Part de salariés à temps partiel par région (%)

Régions							Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	39,3	27,9	44,9	39,4	43,2	39,6	33,7
Bourgogne-Franche-Comté	39,8	27,3	45,2	34,0	39,4	37,2	34,1
Bretagne	41,7	28,6	45,3	32,1	33,7	36,7	31,4
Centre-Val de Loire	32,4	19,8	44,1	29,0	32,5	32,2	28,9
Corse	36,2	14,3	38,1	21,5	39,7	27,1	24,8
DOM	30,1	11,5	34,2	17,2	36,1	23,2	21,6
Grand Est	41,7	26,4	45,5	35,5	39,5	38,0	34,1
Hauts-de-France	41,9	21,0	44,5	37,7	37,9	37,7	33,1
Île-de-France	29,3	15,3	33,7	27,5	30,4	27,6	21,2
Normandie	37,2	23,2	45,1	32,3	31,8	34,8	31,2
Nouvelle-Aquitaine	37,7	17,3	40,1	29,1	37,9	32,2	28,7
Occitanie	41,7	21,1	42,0	33,8	40,4	35,8	32,5
Pays de la Loire	44,2	23,5	45,9	33,4	35,6	37,3	32,3
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	38,5	19,1	43,8	31,5	38,0	34,2	31,2
Ensemble	37,3	21,2	42,1	32,3	37,0	34,4	29,5

Source : Insee, DADS 2018.